



BULLETIN D'INFORMATIONS
N°198-AOÛT 2019
Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400
Tel 02.98.68.15.21.
Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr
Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin
d'informations est
disponible sur le site
officiel
de la commune

VIE MUNICIPALE

AGENDA

- Exposition de peinture de Daniëlle HALLANT dans l'allée de pétanque jusqu'au 22 septembre 2019.

- Concert de musique de chambre par le duo international allemand « Aliquot » de Simona et Gheorghe BALAN » le 3 août à 20h30 à la salle polyvalente.

HORAIRE MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ jusqu'au vendredi 24 août 2019

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h00-12h.
Fermé le Samedi.

BIBLIOTHÈQUE:

Permanences :

Mercredi de 17h à 18h30.
Dimanche de 10h30 à 12h.
02.98.68.94.17

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15 SAMU**,
Pharmacie de garde **3237**,
Pompiers **18**, portable **112**,
Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81, Garderie
06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite les démarches administratives.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 juillet, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Paul LAURENT et Marjorie LE HENAFF, absents excusés.

Le secrétaire de séance est Thierry MAGUERES.

Rénovation de l'église

La 1^{ère} tranche des travaux est terminée. Une réunion de chantier s'est déroulée ce jour à 11h15.

Point sur l'avancement des travaux. La 2^{ème} tranche commencera mi-septembre.

Pour toute participation financière à la rénovation de l'église : depuis le 15 juillet et jusqu'au 15 août campagne DARTAGNANS : <https://dartagnans.fr/fr/projects/restauration-de-l-eglise-de-saint-servais/campagn> ou FONDATION DU PATRIMOINE : bretagne.fondation-patrimoine.org ou directement par chèque au 55 rue Charles Nungesser, CS 20116, Zone de Prat Pip Nord, 29802 BREST cedex 9.

La mairie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dépistage du radon dans les ERP

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les établissements d'enseignement doivent procéder à un mesurage de l'activité volumique en radon. Etude des trois devis reçus. L'entreprise Véritas est retenue.

Rapport sur le prix et la qualité du Service public d'eau potable 2018

Présentation du rapport suite au comité syndical du 27 juin dernier. Accord du conseil à l'unanimité.

Rentrée 2019/2020

Prix de la cantine et de la garderie :

Cantine : Notre fournisseur API augmente ses tarifs, les élus décident de fixer le prix du repas de cantine à compter de la rentrée 2019-2020 à 2,90 euros pour les enfants habitant SAINT-SERVAIS et à 3,90 euros pour les enfants extérieurs à la commune. A partir du 3^{ème} enfant, le prix sera divisé par 2.

Garderie : le conseil décide de ne pas changer les tarifs de garderie du matin (de 7h30 à 8h50 : 0.80 euro) et du soir (de 16h40 à 18h30 : 1,60 euro). A partir de 18h30, le prix du quart d'heure est fixé à 2 euros.

Répartition des sièges communautaires 2020-2026

Monsieur le Maire rappelle que les communes et leur intercommunalité doivent procéder avant le 31 août 2019 à la détermination, par accord local, du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire (2020-2026) selon les dispositions prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT. Monsieur le Maire détaille le tableau des hypothèses de composition. La commune de SAINT-SERVAIS, au vu des différentes hypothèses proposées perd un conseiller communautaire, elle ne sera donc représentée, à compter de 2020, que par un conseiller communautaire, contre deux actuellement. Monsieur le Maire rappelle les courriers de mécontentement expédiés au Préfet, Sous-Préfet,

Sénateurs, Députée, Président de la CCPL et donne la parole à chaque conseiller pour s'exprimer. Suite au tour de table, Monsieur le Maire propose de passer au vote et pour exprimer leur désaccord, la majorité du conseil vote pour la solution du droit commun.

Sollicitation du fonds de concours 2019 auprès de la CCPL

Conformément à la délibération N° 2019-06-046 du conseil communautaire du 25 juin dernier, le fonds de concours 2019 est à répartir entre les 19 communes de la CCPL, dont 10819, 56 euros au profit de la commune de SAINT-SERVAIS. La demande sera effectuée pour l'extension de l'atelier communal et la rénovation de la salle polyvalente, travaux réalisés cette année.

Devis

Afin d'installer des décorations de Noël supplémentaires au bourg, des rajouts de prises sont nécessaires sur les mats de l'éclairage public. Deux devis sont étudiés, l'entreprise Le Bohec est retenue.

Questions diverses

Présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Présentation du tracé du projet Celtic interconnector (création d'une liaison en courant continu de 700 MW sous- marine et souterraine).

Agenda

Prochain conseil le 19 septembre 2019.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

La Mairie change d'horaires à partir du lundi 8 juillet :

- ▶ ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h.
- ▶ Fermeture tous les après-midis et le Samedi.

La Mairie sera ouverte le samedi 24 août et reprendra ses horaires habituels à cette date.

LE MUSÉE

Saison estivale du 1^{er} juillet au 22 septembre : Cet été, le peintre exposant est Danielle HALLAND. L'enclos et le Musée se visitent tous les jours, sauf le jeudi, de 14 à 18 heures. Visites : gratuit jusqu'à 12 ans. Musée et exposition avec visite guidée de l'Enclos : 4 euros. Groupes sur RDV. Tél : 02.98.68.94.17 et 02.98.68.15.21.

PAROISSE

Les messes des week-end et de la fête de l'Assomption

Samedi 3 août à 18h à PLOUVORN.

Dimanche 4 août Pardon de LOC-EGUINER SAINT-THEGONNEC et de la chapelle de Loc-Ildut à SIZUN à 10h30 et messe à LANDIVISIAU à 10h30.

Samedi 10 août à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanche 11 août : messe à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN à 10h30.

Mercredi 14 août à 18h00 à LANDIVISIAU

Jeudi 15 août : pardon de BODILIS et de la chapelle de BERVEN à PLOUZEVEDE à 10h30 et messe à SIZUN à 10h30.

Samedi 17 août à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 18 août : pardon de la chapelle Sainte Anne à LAMPAUL-GUIMILIAU à 10h30 et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE à 10h30.

Samedi 24 août à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanche 25 août : pardon de Commana et de la chapelle Sainte-Brigitte à SAINT-THEGONNEC à 10h30 et messe à LANDIVISIAU à 10h30.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en septembre 2003 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.

OBJETS TROUVÉS

Des clés de voiture ont été trouvées sur la commune, vous pouvez vous adresser à la mairie afin de les récupérer.

DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le mercredi 21 août 2019 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

URBANISME

Permis de construire :

Déposé le 28/03/2019 M. et Mme BELLEC 1, Cité de la Butte Extension Maison
Accordé le 27/06/2019

Déposé le 25/04/2019 M. BIGOT La Vallée Verte II Maison individuelle
Accordé le 22/07/2019

Déposé le 9/05/2019 M. PRIGENT La vallée verte II Maison individuelle
Accordé le 27/06/2019

Déclaration préalable :

Déposée le 9/05/2019 M ABGRALL Yannick 11 La vallée verte Changement de porte de garage
Accordé le 12/06/2019

Déposée le 9/05/2019 M ABGRALL Yannick 11 La vallée verte Changement de porte de service
Accordée le 12/06/2019

Déposée le 20/05/2019 M. et Mme DETHINNE 4, le Stréjou Abri de jardin
Accordée le 31/05/2019

Rappel : l'agrandissement de l'habitation de moins de 20 m² est soumis à une déclaration préalable, si + de 20m², il faut un permis de construire. Pour les piscines qui restent installées + de 3 mois, une déclaration préalable est nécessaire. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

3

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

DERNIERS INTERCLUBS DE L'ETE :

- * Mardi 20 août : Lanhouarneau
- * Mardi 27 août : Plougourvest
- * Mardi 3 septembre : Plouneventer

Pour les jeux de dominos et de pétanque, les inscriptions devront se faire au club ou auprès des responsables, le jeudi précédent. 3 € par personne.

SORTIE : Direction BREST, avec les amis de Bodilis et de Saint-Derrien, le mercredi 11 septembre. Visite guidée du Musée de la Marine et découverte en bateau de la Rade de Brest. D'autres renseignements vous seront communiqués au club dès que nous en aurons connaissance.

SUR LA ROUTE DES BALKANS :

Des valse de Vienne au sirtaki d'Athènes, ce spectacle vous fera voyager sur plusieurs pays, Spectacle au Centre Culturel « L'Alizé » à Guipavas, le mercredi 20 novembre, à 14h. Prix/personne : 32 €. Les réservations sont à faire au plus vite auprès de la Fédération du 29 à Landerneau. Tel 02.98.85.22.91

AU BOUILLON DE CULTURE

La bibliothèque sera ouverte au mois d'août, comme à l'accoutumée, le mercredi de 17h00 à 18h30 et le dimanche de 10h30 à 12h00. Beaucoup de nouveautés sont à découvrir dans tous les domaines. Les abonnements sont possibles en cours d'année.

**Les permanences « HABITAT »
sur la Communauté de Communes**

AOUT 2019

Permanences service Habitat : réception du public
Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous
de 14h à 17h sur rendez-vous

Fermeture du service pour congés du 01 AU 16 AOUT 2019 INCLUS
↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu

Permanence HEOL (3ème jeudi)
Conseil technique sur les économies d'énergie
<http://www.heol-energies.org> 3ème jeudi matin

HEOL vous informe :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : **PAS DE PERMANENCE EN AOUT**
- par téléphone au 02 98 15 18 08
- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL (1^{er} et 3^{ème} mercredis)
Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement
<https://www.adil29.org> 1^{er} & 3^{ème} mercredis après-midi

Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau
les mercredis 07 et 21 août 2019 de 14h à 17h
(sur rdv pour un projet d'accession à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)



SOIRÉE MUSICALE

**SAINT-SERVAIS
SAMEDI 3 AOÛT 2019**

Concert de musique de chambre par le duo international allemand « ALIQUOT »

De Simona et Gheorghe BALAN

Interprétation sur des instruments à cordes anciens (viole d'amour) dont les œuvres des compositeurs : Antony HUBERTY, BOHEMIANUS, Franz GETZ et Karl ZOELL

L'église étant fermée pour restauration, le concert se tiendra dans la **Salle Polyvalente à 20h30**. Participation libre, au profit de l'église

Pour adapter les moyens de **lutte contre les choucas des tours**, la Chambre d'agriculture appelle toute personne victime d'un dégât, les agriculteurs, mais aussi les communes et les particuliers, à le déclarer et le chiffrer La mairie se tient à votre disposition pour vous transmettre de plus amples informations.

Afin de **lutter contre les chardons**, nous demandons à chacun d'enlever les chardons dans chaque propriété et parcelle.

BULLETIN N°199-SEPTEMBRE 2019 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 20 août 2019 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 35.